



# COVID-19 – PLAN DE PROTECTION LES VISITES

En vigueur dès mai 2020 – mäj le 25.6.20 – mäj le 8.9.20- mäj le 5.11.20-mäj le 16.11.20 – mäj le 12.04.2021 – mäj le 15.04.2021 – mäj le 28.05.2021 – mäj le 7.06.2021 – mäj le 7.07.2021 – mäj le 04.01.22 – mäj le 21.03.22

Pour poursuivre sereinement les visites des familles et proches des résidents dans le respect des règles sanitaires en vigueur, le plan de protection ci-dessous reprend les gestes essentiels pour limiter les risques et protéger les résidents. Nous vous rappelons que ce plan peut être modifié à tout moment si la situation devait se dégrader.

En cas de non-respect des mesures mises en place, la Direction se réserve le droit de refuser la visite.

## Les mesures



Visites libres 7 jours/7, de 11h à 12h et de 14h à 18h.



Engagement du respect des règles en vigueur et signature du registre se trouvant à l'entrée de l'établissement. Les visiteurs sont informés de la collecte de leurs données, de leur possible transmission au service du Médecin Cantonal.



Les visites au rez-de-chaussée et au jardin ne sont pas limitées à un nombre maximum de personnes mais elles doivent se dérouler dans le respect des règles sanitaires en vigueur.  
Deux visiteurs maximum d'un seul et même foyer en chambre.



Désinfection des mains dès l'entrée et à la sortie de l'établissement et aussi souvent que nécessaire.



Distance sociale de 1m50 entre le résident et les visiteurs.



Port du **masque chirurgical est obligatoire** à l'entrée et dans l'ensemble de l'établissement *durant toute la visite*. L'EMS peut fournir un masque à titre exceptionnel au prix de CHF 1.- disponible à la réception. Les masques en tissus (grand public) ne sont pas autorisés.



Les visiteurs sont priés de ne pas avoir de contact avec les objets et surfaces usuels des résidents.



Pas plus d'une visite en attente dans le SAS d'entrée.



En cas d'apparition de symptômes dans les 15 jours suivant la visite dans notre établissement ou de contact avec des personnes atteintes du COVID-19, vous êtes priés d'en informer immédiatement l'E.M.S



La cafétéria est désormais ouverte aux visites de 11h à 17h30 dans le respect des mesures de distanciation et des gestes barrières. Dans tous les cas les consommations ne pourront se faire qu'assis à table. Le masque pourra être retiré uniquement durant le temps de la consommation.



Les visiteurs ont à nouveau la possibilité de prendre un repas avec un résident dans un espace dédié de la cafétéria, sur réservation et sous réserve des places disponibles. Maximum 3 personnes par table dont le résident. Toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Le masque doit être remis à la sortie de table.